

Jean-Pierre Sueur, est intervenu en séance publique sur les conclusions du rapport d'information établi par ses collègues Nicole Borvo Cohen-Seat et Yves Détraigne intitulé significativement « *La réforme de la carte judiciaire, une occasion manquée* ». Il a regretté la méthode employée pour cette réforme, réduisant la concertation à sa plus simple expression. Il a aussi regretté que cette réforme soit allée de pair avec d'importantes réductions d'effectifs. « *Entre 2008 et 2012, 80 postes de magistrats et 480 postes de fonctionnaires ont été supprimés* ». Il a, par contraste, salué le projet de budget pour 2013 qui prévoit, grâce à l'engagement déterminé de Christiane Taubira, la création de 500 postes pour le ministère de la Justice, en dépit d'un contexte budgétaire très difficile.

Jean-Pierre Sueur a enfin mis l'accent sur les aménagements qui devaient être faits à la suite de cette réforme de la carte judiciaire et sur les nécessaires réformes de la carte des cours d'appel ainsi que de la justice de proximité, saluant le projet de création de « tribunaux de première instance » présenté par les rapporteurs.

>> [Lire les interventions de Jean-Pierre Sueur en séance publique \(numéros 1 à 5\)](#)

.